**COLLECTIVITE** *maj.10/09/2015*

Arrêté p**ortant désignation du coordonnateur d'enquête**

M. …………………………….

Fonctions……………………………..

Le Maire, le Président,

**Vu le code général des collectivités territoriales ;**

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu la candidature de l'intéressé ;

**ARRETE**

**Article 1er**. M…………….est désigné coordonnateur de l'enquête du recensement du …………au ……….. pour effectuer les opérations de recensement. Il est tenu d'assister aux séances de formation préalables aux opérations sur le terrain.

**Article 2.** Il sera chargé de :

- mettre en place l'organisation du recensement ;

- mettre en place la logistique ;

- organiser la campagne locale de communication

- assurer la formation de l'équipe communale ;

- assurer l'encadrement et le suivi des agents recenseurs.

Il sera l'interlocuteur privilégié de l'INSEE pendant la campagne de recensement.

**Article 3.** M…………..s'engage à ne transmettre à quiconque les informations qui seront mises à sa disposition ou qui viendront à sa connaissance dans le cadre de ses activités relatives au recensement général de la population, ni à en faire état, même après sa cessation de fonctions.

**Article 4.** M…………déclare avoir pris connaissance de ce que toute infraction à l'engagement mentionné ci-dessus l'expose au licenciement, à des poursuites d'ordre pénal et à des poursuites en responsabilité civile, avec toutes les conséquences pécuniaires que cela comporte au titre des dommages causés.

**Article 5.** M…………sera rémunéré selon les modalités définies par le conseil municipal ou le conseil de la communauté. Il est soumis pour sa protection sociale à la réglementation du régime général de la sécurité sociale et pour la retraite complémentaire, il est affilié à l'IRCANTEC.

**Article 6.** Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé

Une ampliation sera transmise au receveur de la collectivité

Fait à :

Le :

Le Maire ou le Président,

*Le maire ou le Président,*

*- certifie sous sa responsabilité le caractère*

*exécutoire de cet acte ;*

*- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un*

*recours pour excès de pouvoir devant le tribunal*

*administratif dans un délai de deux mois à compter*

*de présente notification.*

Notifié le…………………………………………

Signature de l'agent